# Chapitre 3 – Assurance, tunnels et autres stratégies

Section 3.3 Écarts et tunnels

Écarts sur ratio d'options

Un écart sur ratio d'options est un écart particulier en ce que, contrairement à tous les autres écarts vus jusqu'à maintenant, la combinaison ne prévoit pas une quantité unitaire de chacune des options qui la composent.

#### Combinaison:

- \* Achat de m options avec prix d'exercice  $K_1$ .
- \* Vente de n options de même type avec prix d'exercice  $K_2$ .

Dans cette combinaison, il va de soi que  $m \neq n$  et  $K_1 \neq K_2$ .

## Précisions:

Toutes les options sont de même type, donc soit d'achat, soit de vente.

Rien ne suppose que  $K_1 < K_2$  ou  $K_1 > K_2$ .

On suppose toutefois que m et n sont des entiers.

#### Remarque:

Vu que  $m \neq n$ , on peut choisir le ratio m/n tel que le coût soit nul.

Supposons d'abord que nous travaillons avec des options d'achat et  $K_1 < K_2$ .

#### Valeur à l'échéance

$$= m \times \max(0, S_T - K_1) - n \times \max(0, S_T - K_2)$$

$$= \begin{cases} m \times 0 - n \times 0 &= 0 & S_T \le K_1 \\ m \times (S_T - K_1) - n \times 0 &= m \times (S_T - K_1) & K_1 < S_T \le K_2 \\ m \times (S_T - K_1) - n \times (S_T - K_2) &= m \times (K_2 - K_1) + (m - n) \times (S_T - K_2) & S_T > K_2 \end{cases}$$

La façon d'écrire la valeur à l'échéance pour le dernier segment est arbitraire. On aurait tout aussi bien pu garder la première version (terme de gauche) telle quelle.

$$\text{Profit} = m \times \max(0, S_T - K_1) - n \times \max(0, S_T - K_2) - (m \times C(K_1, T) - n \times C(K_2, T)) \times (1 + i)^T$$

Supposons ensuite que nous travaillons avec des options de vente et  $K_1 > K_2$ .

#### Valeur à l'échéance

$$\begin{split} &= -n \times \max(0, K_2 - S_T) + m \times \max(0, K_1 - S_T) \\ &= \begin{cases} -n \times (K_2 - S_T) + m \times (K_1 - S_T) &= m \times (K_1 - K_2) + (m - n) \times (K_2 - S_T) & S_T \le K_2 \\ -n \times 0 + m \times (K_1 - S_T) &= m \times (K_1 - S_T) & K_2 < S_T \le K_1 \\ -n \times 0 + m \times 0 &= 0 & S_T > K_1 \\ \end{split}$$

# ACT 2011 Gestion du risque financier II

La façon d'écrire la valeur à l'échéance pour le dernier segment est arbitraire. On aurait tout aussi bien pu garder la première version (terme de gauche) telle quelle.

$$\text{Profit} = m \times \max(0, K_1 - S_T) - n \times \max(0, K_2 - S_T) - (m \times P(K_1, T) - n \times P(K_2, T)) \times (1 + i)^T$$

## Remarques:

Supposons  $K_1 < K_2$ .

Pour les options d'achat, augmenter le prix d'exercice fait diminuer le prix de l'option. Il faut donc nécessairement que m < n pour espérer un coût nul.

Pour les options de vente, augmenter le prix d'exercice fait augmenter le prix de l'option, il faut donc nécessairement que m > n pour espérer un coût nul.